



La Ville de Saran recherche
pour son École de Musique

Un(e) Enseignant(e) en Formation Musicale (5h/semaine)

du 1^{er} septembre au 06 novembre 2025

SARAN, commune de 16 866 habitants (5eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Au sein du Pôle culturel de la ville, l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD) a pour mission d'accompagner les élèves dans la pratique artistique de leur choix, en musique ou en danse :

L'établissement propose un large choix d'enseignements au travers d'un parcours adapté à chaque élève. Vous rejoindrez une équipe de professeur(e)s motivée à transmettre et à encourager les élèves vers une pratique amateur autonome.

Sous l'autorité de la directrice de l'EMMD en lien avec le projet d'établissement, vous serez acteur(trice) de la mise en œuvre d'un programme d'éducation culturelle et d'une pratique artistique.

Missions principales :

Sous la direction de la responsable de l'EMMD et en lien direct avec les coordinatrices pédagogiques : à partir d'une expertise pédagogique et artistique, vous favorisez la curiosité et développez les connaissances, compétences et l'engagement artistique des élèves.

Vous abordez des répertoires variés en inscrivant votre activité dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement.

- Vous enseignez la discipline : **Formation musicale - Initiation musicale** (3h30 le lundi après midi) et vous avez la liberté d'ajouter si vous le souhaitez **la direction d'une chorale senior** (environ 30 personnes – 1h30 le jeudi matin)
- Vous adaptez votre enseignement aux élèves avec une pédagogie adaptée au niveau de chacun et aux différents cursus
- Vous développez une ambiance agréable et un climat favorable à l'apprentissage au sein de ses cours
- Vous assurez un réel suivi pédagogique des élèves, en complémentarité avec l'équipe enseignante et l'équipe de direction
- Vous êtes à l'initiative et vous vous intégrez dans des actions et projets pédagogiques transversaux
- Vous suscitez la curiosité et la motivation des élèves en leur proposant des projets artistiques variés
- Vous assurez le suivi, l'organisation et la réalisation des bilans des projets menés
- Vous participez aux différents temps de concertation et d'échanges pédagogiques en équipe
- Vous contribuez à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Vous entretenez et enrichissez votre propre pratique artistique et vos qualités de pédagogue, notamment à travers la formation continue
- Vous veillez à la bonne utilisation des équipements et des locaux mis à disposition

Compétences requises :

- Diplômes – Formation – Concours :

- Diplôme d'État ou VAE
- Concours d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique principal de 2^e classe

- Compétences techniques :

- Ouverture à différentes méthodes pédagogiques d'enseignement
- Ouverture à des répertoires et styles musicaux variés
- Démarche créative dans la conduite des projets pédagogiques
- Connaissance de l'environnement professionnel, des institutions et des lieux de diffusion culturelle
- Maîtrise d'un logiciel d'édition de partition
- Sensibilisation à l'utilisation d'outils numériques liés à l'enseignement musical

- Compétences comportementales :

- Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe
- Capacité d'adaptation auprès de différents publics : enfants, adolescents et adultes
- Esprit de recherche et d'innovation pédagogique
- Capacité d'anticipation et sens de l'organisation
- Sens du service public
- Ponctualité et disponibilité

Contraintes spécifiques du poste :

- Disponibilité durant toute la période scolaire
- Horaires organisés selon la disponibilité des élèves, leurs autres cours à l'EMMD, et adaptés aux possibles contraintes de salles de la structure
- Disponibilité le soir ou le week-end pour l'organisation des manifestations, stages, sorties, ...
- Ponctualité (responsabilité des enseignants vis-à-vis des élèves)

Conditions de recrutement :

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel + 13^{ème} mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles labellisées

POSTE OUVERT AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV **dès que possible** à Monsieur le Maire –
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX. -
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr

Renseignements : Mme Aurélie HUME - 02 38 80 35 19
emmd@ville-saran.fr

